

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Compagnies Loblaw limitée annonce une hausse de 68,4 % du montant ajusté du bénéfice par action²⁾ pour le quatrième trimestre de 2014

BRAMPTON, ONTARIO Le 26 février 2015 Les Compagnies Loblaw limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le quatrième trimestre de 2014 ainsi que la publication de son Rapport annuel 2014 – Revue financière (le « Rapport annuel »), qui comprend les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 3 janvier 2015. Le Rapport annuel 2014 de la société sera disponible sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse loblaw.ca et sera déposé auprès de SEDAR et disponible à l'adresse sedar.com.

Étant donné la réalisation de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») au deuxième trimestre de 2014, les résultats du quatrième trimestre de 2014 et de l'exercice 2014 en entier tiennent compte de la consolidation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (depuis la date d'acquisition) et des ajustements comptables connexes liés à l'acquisition, qui sont présentés dans le secteur d'exploitation Vente au détail. Un sommaire des résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le quatrième trimestre clos le 3 janvier 2015 est présenté à l'addenda A du présent communiqué de presse.

À moins d'indication contraire, toutes les données comparatives portant sur les résultats présentées pour le quatrième trimestre de 2014 (période de 13 semaines close le 3 janvier 2015) sont comparées aux données du quatrième trimestre de 2013 (période de 12 semaines close le 28 décembre 2013) et toutes les données comparatives portant sur les résultats présentées pour l'exercice 2014 en entier (période de 53 semaines close le 3 janvier 2015) sont comparées aux données de l'exercice 2013 (période de 52 semaines close le 28 décembre 2013).

« Notre portefeuille de secteurs d'activité a affiché une solide performance pour le trimestre écoulé », a déclaré Galen G. Weston, président et président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Grâce à notre cadre stratégique, nous avons pu poursuivre notre lancée et réaliser des progrès au chapitre de notre plan financier. »

« Pour l'avenir, nous comptons maintenir la stabilité de notre performance en générant des efficiences, en réalisant des synergies et en réduisant notre dette », a poursuivi M. Weston. « Bien que la concurrence dans le secteur de l'alimentation demeure vive et que le cadre réglementaire dans le domaine des soins de santé demeure exigeant, nous sommes d'avis que nous sommes en bonne position pour afficher une croissance stable du bénéfice. »

Faits saillants du quatrième trimestre de 2014¹⁾

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (13 semaines)			(13 semaines c. 12 semaines)		(12 semaines c. 12 semaines)	
		2014 (12 semaines)	2013 ^{4), 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 413 \$	10 624 \$	7 640 \$	3 773 \$	49,4 %	2 984 \$	39,1 %
<i>Produits, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	8 359	7 785	7 640	719	9,4 %	145	1,9 %
BAlIA ²⁾	900 \$	829 \$	492 \$	408 \$	82,9 %	337 \$	68,5 %
Montant ajusté du BAlIA ²⁾	950	879	489	461	94,3 %	390	79,8 %
<i>Montant ajusté du BAlIA²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	598	544	489	109	22,3 %	55	11,2 %
Bénéfice d'exploitation	507 \$	436 \$	296 \$	211 \$	71,3 %	140 \$	47,3 %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	681	610	293	388	132,4 %	317	108,2 %
<i>Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	391	337	293	98	33,4 %	44	15,0 %

Faits saillants liés à l'exploitation

La société a continué de réaliser des progrès notables en ce qui a trait à ses priorités stratégiques :

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 50,5 % comparativement à celui du quatrième trimestre de 2013. Le chiffre d'affaires des magasins comparables^{3), 6)} tiré des activités principales liées au domaine de l'alimentation a affiché une croissance de 3,3 % pour le trimestre si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,5 %), ni de l'incidence défavorable d'un changement apporté au modèle de distribution d'un fournisseur de produits du tabac (0,4 %). Le chiffre d'affaires des magasins comparables^{3), 6)} a affiché une croissance de 2,4 % au quatrième trimestre de 2014 (0,6 % au quatrième trimestre de 2013). Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni de celle de la 13^e semaine, les produits consolidés ont augmenté de 1,9 % comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2013.
- Le chiffre d'affaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est établi à 3 054 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014. Le chiffre d'affaires des magasins comparables⁵⁾ de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a augmenté de 3,8 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables⁶⁾ tirés des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 4,2 % et celui tiré des produits de l'avant du magasin, de 3,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2013.
- La société a mené à bien la transition aux nouveaux systèmes de technologies de l'information (les « TI ») de la quasi-totalité des magasins d'alimentation qu'elle détient et des centres de distribution connexes.
- Les produits du secteur Services financiers ont augmenté de 13,2 % comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2013.
- Le montant ajusté des fonds provenant de l'exploitation²⁾ de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a augmenté de 13,8 % par rapport à celui du quatrième trimestre de 2013. Des informations supplémentaires sur Propriétés de Choix sont disponibles en ligne à l'adresse www.sedar.com.
- Au quatrième trimestre de 2014, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 49 millions de dollars liées l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Les synergies nettes réalisées depuis le début de l'exercice se sont chiffrées à 101 millions de dollars.
- Des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 439 millions de dollars ont été enregistrés au quatrième trimestre de 2014.
- À la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la dette²⁾ s'établissait à 11 060 millions de dollars. La société a continué de faire des progrès considérables en vue d'atteindre sa cible de réduction de la dette, le montant ajusté de la dette²⁾ ayant diminué de 421 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 et de 1 065 millions de dollars depuis la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ce qui a donné lieu à un solde du montant ajusté de la dette²⁾ de 9 995 millions de dollars au 3 janvier 2015. La diminution du montant ajusté de la dette²⁾ enregistrée depuis la clôture de l'acquisition tient compte du remboursement d'un billet à moyen terme de 350 millions de dollars et du remboursement de la facilité de crédit à terme non garantie (déduction faite du remplacement de toutes les tranches des titres d'emprunt intersociétés de Propriétés de Choix initialement détenus par Loblaw et vendus à des parties non liées).

Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^(4, 5) (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^(4, 5) (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 413 \$	7 640 \$	3 773 \$	49,4 %	42 611 \$	32 371 \$	10 240 \$	31,6 %
<i>Produits, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	8 359	7 640	719	9,4 %	33 561	32 371	1 190	3,7 %
BAIIA ²⁾	900 \$	492 \$	408 \$	82,9 %	2 134 \$	2 145 \$	(11) \$	(0,5) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	950	489	461	94,3 %	3 236	2 106	1 130	53,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	6,4 %			7,6 %	6,5 %		
<i>Montant ajusté du BAIIA²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	598 \$	489 \$	109 \$	22,3 %	2 248 \$	2 106 \$	142 \$	6,7 %
<i>Montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	7,2 %	6,4 %			6,7 %	6,5 %		
Bénéfice d'exploitation	507 \$	296 \$	211 \$	71,3 %	662 \$	1 321 \$	(659) \$	(49,9) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	681	293	388	132,4 %	2 181	1 282	899	70,1 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation ²⁾	6,0 %	3,8 %			5,1 %	4,0 %		
<i>Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	391 \$	293 \$	98 \$	33,4 %	1 397 \$	1 282 \$	115 \$	9,0 %
<i>Montant ajusté de la marge d'exploitation²⁾, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	4,7 %	3,8 %			4,2 %	4,0 %		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	169 \$	141 \$	28 \$	19,9 %	584 \$	468 \$	116 \$	24,8 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	144	92	52	56,5 %	529	354	175	49,4 %
Bénéfice net	247	114	133	116,7 %	53	627	(574)	(91,5) %
Montant ajusté du bénéfice net ²⁾	396	161	235	146,0 %	1 224	696	528	75,9 %
Bénéfice net de base par action ordinaire ³⁾ (en dollars)	0,60	0,41	0,19	46,3 %	0,14	2,23	(2,09)	(93,7) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,96	0,57	0,39	68,4 %	3,22	2,48	0,74	29,8 %

Produits

- Les produits ont augmenté de 3 773 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 11 413 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de l'incidence de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, pour laquelle les produits se sont élevés à 789 millions de dollars (574 millions de dollars, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix). Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les produits consolidés ont augmenté de 719 millions de dollars, ou 9,4 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni de celle de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, les produits consolidés se sont accrus de 145 millions de dollars, ou 1,9 %.

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
BAIIA ⁽²⁾	900 \$	492 \$	408 \$	82,9 %	2 134 \$	2 145 \$	(11) \$	(0,5) %
Ajustements du BAIIA ⁽²⁾	50	(3)			1 102	(39)		
Montant ajusté du BAIIA ⁽²⁾	950 \$	489 \$	461 \$	94,3 %	3 236 \$	2 106 \$	1 130 \$	53,7 %
Bénéfice d'exploitation	507 \$	296 \$	211 \$	71,3 %	662 \$	1 321 \$	(659) \$	(49,9) %
Ajustements du BAIIA ⁽²⁾	50	(3)			1 102	(39)		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	124				417			
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁽²⁾	681 \$	293 \$	388 \$	132,4 %	2 181 \$	1 282 \$	899 \$	70,1 %

BAIIA⁽²⁾

- Au quatrième trimestre de 2014, le BAIIA⁽²⁾ a augmenté de 408 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 900 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La hausse du BAIIA⁽²⁾ rend compte de l'incidence positive d'ajustements de 50 millions de dollars, y compris la restructuration des droits de franchise (40 millions de dollars), ainsi que de l'incidence qu'avait eue les charges de restructuration engagées en 2013 (32 millions de dollars), aucune charge de restructuration n'ayant été engagée en 2014. Ces hausses ont toutefois été partiellement neutralisées par la perte nette sur les opérations de dessaisissement liée à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (7 millions de dollars), de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (69 millions de dollars), de l'augmentation de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (43 millions de dollars), de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change (4 millions de dollars) et de l'ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (2 millions de dollars).

Si l'on ne tient pas compte de ces ajustements, le montant ajusté du BAIIA⁽²⁾ a augmenté de 461 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 950 millions de dollars. Une tranche de l'augmentation s'explique par le montant ajusté du BAIIA⁽²⁾ de 352 millions de dollars provenant de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix alors que la tranche résiduelle de 109 millions de dollars s'explique principalement par le secteur Vente au détail. L'augmentation reflète l'incidence favorable des synergies nettes de 49 millions de dollars et de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, qui s'est chiffrée à 71 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge du BAIIA⁽²⁾ s'est établi à 8,3 % au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 6,4 % au quatrième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA⁽²⁾ a augmenté de 109 millions de dollars, ou 22,3 %, par rapport au quatrième trimestre de 2013, et le montant ajusté de la marge du BAIIA⁽²⁾ s'est établi à 7,2 %, comparativement à 6,4 % pour le trimestre correspondant de 2013.

Résultat d'exploitation

- Au quatrième trimestre de 2014, le résultat d'exploitation a augmenté de 211 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 507 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il rend compte de l'incidence défavorable des ajustements nets de 50 millions de dollars liés au BAIIA⁽²⁾ dont il est fait mention ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 124 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence des éléments ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation, le montant ajusté du résultat d'exploitation⁽²⁾ a augmenté de 388 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 681 millions de dollars, et il rend compte du montant ajusté du résultat d'exploitation⁽²⁾ de 290 millions de dollars provenant de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le montant ajusté de la marge d'exploitation⁽²⁾ s'est établi à 6,0 %, en comparaison de 3,8 % au quatrième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge d'exploitation⁽²⁾ a augmenté de 98 millions de dollars, et il rend compte de l'incidence positive de la hausse du montant ajusté du BAIIA⁽²⁾ de 109 millions de dollars dont il est fait mention ci-dessus, partiellement neutralisée par une augmentation de 11 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles⁽²⁾.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

- Au quatrième trimestre de 2014, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 28 millions de dollars par rapport à celles du quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 169 millions de dollars. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières rendent compte de la baisse de l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés au quatrième trimestre de 2013 et de certains autres ajustements, comme il est décrit à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Si l'on ne tient pas compte des éléments ayant eu une incidence sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ a augmenté de 52 millions de dollars pour s'établir à 144 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la hausse des intérêts sur la dette à long terme attribuable essentiellement à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Impôt sur le résultat

- La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 91 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 et le taux d'impôt effectif, à 26,9 %. Au quatrième trimestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat s'était établie à 41 millions de dollars et le taux d'impôt effectif, à 26,5 %. La légère augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de certains montants non déductibles. Le montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat²⁾ s'est chiffré à 141 millions de dollars au quatrième trimestre et le montant ajusté du taux d'impôt²⁾, à 26,3 %. Au quatrième trimestre de 2013, le montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat²⁾ s'était chiffré à 40 millions de dollars et le montant ajusté du taux d'impôt²⁾, à 19,9 %, ce qui reflète l'augmentation de certains montants non déductibles.

Bénéfice net

- Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a augmenté de 133 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 247 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation du résultat d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et par la hausse de la charge d'impôt sur le résultat dont il est question ci-dessus.

Le montant ajusté du résultat net²⁾ a augmenté de 235 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 396 millions de dollars, en raison surtout de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ attribuable principalement à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ et par la hausse du montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat²⁾ dont il est question ci-dessus.

Bénéfice net de base par action ordinaire³⁾

- Le bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ s'est chiffré à 0,60 \$, comparativement à 0,41 \$ au quatrième trimestre de 2013. Le bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ rend compte de l'incidence négative de l'amortissement des immobilisations incorporelles (0,22 \$ par action), de la comptabilisation d'une portion des ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l'égard des stocks vendus (0,12 \$ par action), des opérations de dessaisissement de certains magasins en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (0,02 \$ par action) et de certains autres ajustements (0,07 \$ par action), partiellement compensée par l'incidence de la restructuration des droits de franchise (0,07 \$ par action).

Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,96 \$ au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 0,57 \$ au quatrième trimestre de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du montant ajusté du bénéfice net²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des 119,5 millions d'actions ordinaires émises à titre de contrepartie partielle versée pour l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Dépenses d'investissement

- La société a engagé 400 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2014 (304 millions de dollars en 2013) et 1 086 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier (877 millions de dollars en 2013) en achats d'immobilisations corporelles et en entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

- Des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 439 millions de dollars ont été inscrits au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 336 millions de dollars au quatrième trimestre de 2013. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles²⁾ affichée au quatrième trimestre de 2014 découle principalement de la hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement ainsi que par l'augmentation des intérêts payés. Des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 977 millions de dollars ont été enregistrés en 2014, en comparaison de 244 millions de dollars en 2013. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles²⁾ affichée en 2014 découle principalement de la hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement ainsi que par l'augmentation des intérêts payés.

Montant ajusté de la dette²⁾

- À la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la dette²⁾ s'établissait à 11 060 millions de dollars. La société a continué de faire des progrès considérables en vue d'atteindre sa cible de réduction de la dette, le montant ajusté de la dette²⁾ ayant diminué de 421 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 et de 1 065 millions de dollars depuis la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ce qui a donné lieu à un solde du montant ajusté de la dette²⁾ de 9 995 millions de dollars au 3 janvier 2015. La diminution du montant ajusté de la dette²⁾ enregistrée depuis la clôture de l'acquisition tient compte du remboursement d'un billet à moyen terme de 350 millions de dollars et du remboursement de la facilité de crédit à terme non garantie (déduction faite du remplacement de toutes les tranches des titres d'emprunt intersociétés de Propriétés de Choix initialement détenus par Loblaw et vendus à des parties non liées).

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^{4), 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^{4), 5)} (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	11 164 \$	7 419 \$	3 745 \$	50,5 %	41 731 \$	31 600 \$	10 131 \$	32,1 %
Marge brute	2 925	1 625	1 300	80,0 %	9 734	6 961	2 773	39,8 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 994	1 625	1 369	84,2 %	10 722	6 961	3 761	54,0 %
BAIIA ²⁾	847	443	404	91,2 %	1 950	1 989	(39)	(2,0) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	897	440	457	103,9 %	3 038	1 947	1 091	56,0 %
Bénéfice d'exploitation	459	252	207	82,1 %	497	1 180	(683)	(57,9) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	633	249	384	154,2 %	2 002	1 138	864	75,9 %

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013

	2014 (13 semaines)	2013 ^{4), 5)} (12 semaines)	2014 (53 semaines)	2013 ^{4), 5)} (52 semaines)
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables ^{3), 6)}	2,4 %	0,6 %	2,0 %	1,1 %
Montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires ²⁾	26,8 %	21,9 %	25,7 %	22,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,0 %	5,9 %	7,3 %	6,2 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation ²⁾	5,7 %	3,4 %	4,8 %	3,6 %

i) Le chiffre d'affaires des magasins comparables^{3), 6)} ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Pour une analyse des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, voir l'addenda A à la page 28.

Chiffre d'affaires

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ⁴⁾ (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires du secteur Vente au détail	11 164 \$	7 419 \$	3 745 \$	50,5 %	41 731 \$	31 600 \$	10 131 \$	32,1 %
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	3 054				9 050			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	8 110 \$	7 419 \$	691 \$	9,3 %	32 681 \$	31 600 \$	1 081 \$	3,4 %

Au quatrième trimestre de 2014, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 3 745 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour se chiffrer à 11 164 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de l'incidence de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, pour laquelle le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est élevé à 789 millions de dollars (574 millions de dollars, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix). Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni de celle de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est accru de 117 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables^{3), 6)} tiré des activités principales liées au domaine de l'alimentation a affiché une croissance de 3,3 % pour le trimestre si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,5 %), et il rend compte de l'incidence défavorable d'un changement apporté au modèle de distribution d'un fournisseur de produits du tabac (0,4 %). Le chiffre d'affaires des magasins comparables^{3), 6)} a affiché une croissance de 2,4 % au quatrième trimestre de 2014 (0,6 % au quatrième trimestre de 2013).

- En fonction d'un nombre comparable de semaines :
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide, en raison essentiellement de l'inflation;
 - Le chiffre d'affaires tiré des pharmacies n'a pas connu de croissance, l'augmentation au titre des produits de santé et de beauté ayant été contrebalancée par la diminution au titre des produits pharmaceutiques;
 - Le chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a diminué, ce qui s'explique surtout par une baisse des prix de l'essence;
 - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, n'a pas connu de croissance;
 - Le chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus au détail n'a pas connu de croissance, tandis que celle du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus en gros aux États-Unis a fléchi considérablement;
- L'inflation interne moyenne trimestrielle du prix des aliments de la société a été légèrement supérieure (inférieure en 2013) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,5 % (0,9 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 22 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermés, et la société s'est dessaisie de deux magasins d'alimentation franchisés supplémentaires par suite d'une entente de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ce qui n'a donné lieu à aucune croissance de la superficie.

Depuis la date d'acquisition, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a ouvert 17 nouvelles pharmacies et en a fermé 24, y compris 13 pharmacies dont la société s'est dessaisie conformément à l'entente de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Par conséquent, la superficie nette en pieds carrés s'est accrue de 0,1 million, ou 0,6 %.

Marge brute

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Marge brute du secteur Vente au détail	2 925 \$	1 625 \$	1 300 \$	80,0 %	9 734 \$	6 961 \$	2 773 \$	39,8 %
Ajustements ⁽²⁾	69	—			988	—		
Montant ajusté de la marge brute ⁽²⁾ du secteur Vente au détail	2 994 \$	1 625 \$	1 369 \$	84,2 %	10 722 \$	6 961 \$	3 761 \$	54,0 %
Montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires ⁽²⁾	26,8 %	21,9 %			25,7 %	22,0 %		
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	1 221 \$				3 543 \$			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	1 773 \$	1 625 \$	148 \$	9,1 %	7 179 \$	6 961 \$	218 \$	3,1 %
Montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires ⁽²⁾	21,9 %	21,9 %			22,0 %	22,0 %		

Au quatrième trimestre de 2014, la marge brute a augmenté de 1 300 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2013 pour se chiffrer à 2 925 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et elle rend compte également de l'incidence défavorable de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (69 millions de dollars).

Si l'on ne tient pas compte de cet ajustement⁽²⁾, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 1 369 millions de dollars pour s'établir à 2 994 millions de dollars, ce qui comprend 1 221 millions de dollars représentant le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ provenant de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires⁽²⁾ s'est établi à 26,8 %, comparativement à 21,9 % au quatrième trimestre de 2013.

Si l'on ne tient pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires⁽²⁾ s'est établi à 21,9 % et n'a pas connu de croissance par rapport à celui de 2013. Bien qu'il n'ait pas connu de croissance, le montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires⁽²⁾ rend néanmoins compte de l'incidence positive des synergies liées à l'acquisition et de la diminution des frais de transport, laquelle a été contrebalancée par l'incidence négative qu'a eue l'augmentation des pertes liées aux stocks. Si l'on ne tient pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute⁽²⁾ a augmenté de 148 millions de dollars, ou 9,1 %, par rapport à 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, y compris l'incidence de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014.

BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015
et le 28 décembre 2013
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^(4), 5) (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^(4), 5) (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
BAIIA ²⁾	847 \$	443 \$	404 \$	91,2 %	1 950 \$	1 989 \$	(39) \$	(2,0) %
Ajustements ²⁾	50	(3)			1 088	(42)		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail	897 \$	440 \$	457 \$	103,9 %	3 038 \$	1 947 \$	1 091 \$	56,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,0 %	5,9 %			7,3 %	6,2 %		
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	352 \$				988 \$			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	545 \$	440 \$	105 \$	23,9 %	2 050 \$	1 947 \$	103 \$	5,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	6,7 %	5,9 %			6,3 %	6,2 %		

Au quatrième trimestre de 2014, le BAIIA²⁾ a augmenté de 404 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 847 millions de dollars, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il rend compte de l'incidence défavorable des ajustements de 50 millions de dollars dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse. Les ajustements importants apportés au quatrième trimestre de 2014 comprennent la restructuration des droits de franchise, la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus ainsi que la perte nette sur les opérations de dessaisissement liée à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Si l'on ne tient pas compte de ces ajustements²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 457 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 897 millions de dollars, et il tient compte d'un montant ajusté du BAIIA²⁾ de 352 millions de dollars provenant de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 105 millions de dollars pour s'établir à 545 millions de dollars, en raison de la hausse de 148 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation de 43 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la 13^e semaine comprise dans le quatrième trimestre de 2014, les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué. Cette diminution est principalement attribuable aux efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement, aux variations de la juste valeur des placements de la société dans des franchises et à la baisse des charges administratives et autres charges d'exploitation, partiellement neutralisées par l'augmentation des pertes de change, par l'augmentation des investissements de la société dans les franchisés et par les coûts liés aux synergies.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ s'est établi à 8,0 % au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 5,9 % en 2013, en raison essentiellement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ s'est établi à 6,7 %, comparativement à 5,9 % en 2013.

Résultat d'exploitation

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015
et le 28 décembre 2013
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2014 (13 semaines)	2013 ^(4), 5) (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (53 semaines)	2013 ^(4), 5) (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail	459 \$	252 \$	207 \$	82,1 %	497 \$	1 180 \$	(683) \$	(57,9) %
Ajustements ²⁾	174	(3)			1 505	(42)		
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾ du secteur Vente au détail	633 \$	249 \$	384 \$	154,2 %	2 002 \$	1 138 \$	864 \$	75,9 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation ²⁾	5,7 %	3,4 %			4,8 %	3,6 %		
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	290 \$				784 \$			
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	343 \$	249 \$	94 \$	37,8 %	1 218 \$	1 138 \$	80 \$	7,0 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation ²⁾	4,2 %	3,4 %			3,7 %	3,6 %		

Au quatrième trimestre de 2014, le résultat d'exploitation a augmenté de 207 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 459 millions de dollars, en raison essentiellement des ajustements comptables liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il reflète l'incidence défavorable de l'amortissement des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de 124 millions de dollars et des ajustements nets de 50 millions de dollars liés au BAIIA²⁾ dont il est question ci-dessus.

Si l'on ne tient pas compte des ajustements du résultat d'exploitation dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 384 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 633 millions de dollars, et il tient compte d'un montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 290 millions de dollars provenant de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 94 millions de dollars, ou 37,8 %, en raison de la hausse du montant ajusté du BAIIA²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 11 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles²⁾ du secteur Vente au détail.

Le montant ajusté de la marge d'exploitation²⁾ s'est établi à 5,7 % au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 3,4 % en 2013, ce qui s'explique principalement par le fait qu'il reflète les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge d'exploitation²⁾ s'est établi à 4,2 %, comparativement à 3,4 % en 2013.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 ⁱ⁾ (13 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 ⁱ⁾ (53 semaines)	2013 (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	231 \$	204 \$	27 \$	13,2 %	810 \$	739 \$	71 \$	9,6 %
Bénéfice d'exploitation	49	43	6	14,0 %	164	142	22	15,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	35	29	6	20,7 %	111	93	18	19,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 3 janvier 2015 ⁱ⁾	Au 28 décembre 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 535 \$	2 345 \$	190 \$	8,1 %
Créances sur cartes de crédit	2 630	2 538	92	3,6 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	54	47	7	14,9 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	13,7 %	13,6 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	4,4 %	4,2 %		

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période et l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse. Il s'agit d'un changement par rapport à l'exercice précédent, pour lequel les résultats étaient présentés conformément au calendrier de présentation de l'information financière de la société. Les résultats de 2013 n'ont pas été retraités.

Les produits inscrits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 27 millions de dollars, ou 13,2 %, par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 231 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Au quatrième trimestre de 2014, le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont chacun accrus de 6 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir respectivement à 49 millions de dollars et à 35 millions de dollars. Ces hausses découlent essentiellement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation des Services financiers, par l'augmentation des pertes sur créances attribuable à la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active.

Au 3 janvier 2015, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 630 millions de dollars, en hausse de 92 millions de dollars par rapport au 28 décembre 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation. Au 3 janvier 2015, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 54 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars par rapport au 28 décembre 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Après la clôture de l'exercice 2014 :

- La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), a reporté la date d'échéance de certaines ententes conclues avec d'autres fiduciaires de titrisation indépendantes du deuxième trimestre de 2016 au deuxième trimestre de 2017. Les autres modalités sont demeurées essentiellement les mêmes;
- La Banque PC a conclu des contrats de change à terme libellés en dollars américains qui arrivent à échéance en décembre 2015. Les montants notionnels des contrats totalisent 27 millions de dollars américains.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 ⁱⁱ⁾ (13 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 ⁱ⁾ (53 semaines)	2013 ⁱ⁾ (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	175 \$	165 \$	10 \$	6,1 %	683 \$	319 \$	364 \$	114,1 %
Bénéfice d'exploitation	223	186	37	19,9 %	568	370	198	53,5 %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	223	186	37	19,9 %	582	373	209	56,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	137	193	(56)	(29,0) %	369	303	66	21,8 %
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	74	65	9	13,8 %	285	131	154	117,6 %

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour les périodes closes le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour les périodes closes le 31 décembre 2013, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 28 décembre 2013 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Compte tenu du fait que les activités ont commencé le 5 juillet 2013.

Les produits se sont accrus de 10 millions de dollars, ou 6,1 %, au quatrième trimestre de 2014 par rapport à 2013 pour s'établir à 175 millions de dollars, et ils tiennent compte d'une tranche de 157 millions de dollars (148 millions de dollars en 2013) se rapportant aux locataires du secteur Vente au détail. Cette hausse est principalement attribuable aux produits qui ont été tirés des immeubles acquis depuis le premier appel public à l'épargne (le « PAPE »), qui a eu lieu au troisième trimestre de 2013.

Au quatrième trimestre de 2014, le résultat d'exploitation et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ ont augmenté de 37 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 223 millions de dollars, et ils rendent compte de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, d'un ajustement de la juste valeur de 29 millions de dollars au titre des immeubles de placement. L'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement est éliminé lors de la consolidation.

Au quatrième trimestre de 2014, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ a augmenté de 9 millions de dollars par rapport à celui inscrit au quatrième trimestre de 2013 pour s'établir à 74 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation du bénéfice net tiré des immeubles (soit les produits locatifs diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles) et de la diminution des dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la hausse des charges générales et administratives et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Au cours du quatrième trimestre de 2014 :

- La société a vendu 16 immeubles à Propriétés de Choix pour un prix global d'environ 210 millions de dollars. En contrepartie des immeubles, Propriétés de Choix a notamment émis 10 698 143 parts de catégorie B de société en commandite, versé un montant en trésorerie de 98 millions de dollars et repris un emprunt hypothécaire de 4 millions de dollars. De plus, Propriétés de Choix a acquis une participation de 40 % dans une société en commandite, qui a elle-même acquis un terrain de la société dans le but d'aménager un immeuble polyvalent, pour un montant d'environ 6 millions de dollars;
- Propriétés de Choix a acquis, pour une contrepartie d'environ 18 millions de dollars, une participation de 70 % dans une société en commandite qui détient des terrains destinés à l'aménagement futur de commerces de détail.

Après la clôture de l'exercice 2014, Propriétés de Choix a émis des débentures de premier rang non garanties de série E d'un montant en capital global de 250 millions de dollars portant intérêt à 2,30 % par année et échéant en 2020. Elle a affecté le produit net découlant de l'émission au remboursement de la dette existante et au financement des frais généraux.

Au 3 janvier 2015, la participation de la société dans Propriétés de Choix s'établissait à 82,9 %.

Déclaration des dividendes

Après la clôture du quatrième trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} avril 2015 aux actionnaires inscrits en date du 15 mars 2015, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 30 avril 2015 aux actionnaires inscrits en date du 15 avril 2015.

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Au quatrième trimestre de 2014, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 49 millions de dollars découlant essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de biens non destinés à la revente. Les synergies nettes réalisées depuis le début de l'exercice se sont chiffrées à 101 millions de dollars. Loblaw prévoit toujours réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts connexes).

Conformément à une entente de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence en 2014, la société devait se dessaisir de 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, de deux de ses magasins d'alimentation franchisés et de neuf de ses pharmacies situées en magasin.

Au quatrième trimestre de 2014, 11 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été vendus, ce qui s'est traduit par une perte sur les opérations de dessaisissement de 14 millions de dollars. En 2014, deux magasins d'alimentation franchisés et 13 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été vendus, et des licences visant les neuf pharmacies situées en magasin ont été octroyées à des parties non liées, ce qui s'est traduit par une perte sur les opérations de dessaisissement de 12 millions de dollars. Le Bureau de la concurrence a approuvé la vente des trois derniers magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et leur vente a été conclue après la clôture de l'exercice 2014 pour un produit estimé de 9 millions de dollars.

Perspectives¹⁾

Le cadre stratégique de Loblaw vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, à assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et à générer la croissance. Ce cadre stratégique repose sur une stratégie financière axée sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables^{3), 6)} et une marge brute stable, la génération d'efficacités, la réalisation de synergies découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et la réduction de la dette inscrite au bilan.

Par comparaison sur un exercice entier avec les résultats financiers de Loblaw et de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour 2014, la société prévoit ce qui suit pour 2015 :

- le maintien d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables^{3), 6)} et d'une marge brute stable (compte non tenu des synergies) pour son secteur Vente au détail;
- la réalisation de synergies nettes de près de 200 millions de dollars découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- la réalisation continue d'efficacités nettes au chapitre des activités principales liées au secteur de l'alimentation au moyen de réductions au chapitre de la chaîne d'approvisionnement, du soutien administratif et des TI, et la poursuite simultanée de ses investissements dans les domaines clés, comme le commerce électronique;
- la croissance du montant ajusté de son résultat d'exploitation tiré des activités principales liées au secteur de l'alimentation, compte non tenu des synergies;
- la diminution du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ dégagé par les activités principales liées au secteur des pharmacies, compte non tenu des synergies, en raison de ses investissements dans des projets clés et d'autres facteurs;
- la hausse du montant ajusté du bénéfice net²⁾ consolidé (compte tenu des synergies) par rapport à 2014, puisque le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ sera modéré par l'augmentation importante du nombre moyen pondéré d'actions (environ 412 millions en 2015 contre environ 380 millions en 2014);
- la réalisation d'un programme d'investissement cible d'environ 1 200 millions de dollars;
- le respect de sa cible de réduction de la dette, qui devrait être atteinte au premier trimestre de 2016.

Les prévisions de la société pour 2015 comprennent également ce qui suit :

- une concurrence toujours vive, mais relativement stable, en raison de la modération de la croissance, au sein de l'ensemble du secteur, de la superficie de vente allouée aux assortiments produits que l'on trouve habituellement dans les supermarchés;
- le maintien des pressions sur son secteur des pharmacies en raison de l'incidence durable de la réforme du réseau de la santé.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les synergies et les autres avantages liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la situation de trésorerie future et les cibles de réduction de la dette, les dépenses d'investissement prévues, et l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives », du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2015 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives en cours. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 15, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion 2014 et dans la notice annuelle de la société (pour l'exercice clos le 3 janvier 2015). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts attendus de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de réduire la dette découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de manière à ramener les ratios d'endettement à un niveau cadrant avec les notes de premier ordre;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société, y compris le déploiement de ses systèmes de TI, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficacité sur le plan de l'exploitation prévues devant résulter des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- la révision par la société de son estimation du coût des stocks en raison de la mise à niveau de son système de TI;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celles-ci;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle de la société datée (pour l'exercice clos le 3 janvier 2015). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge d'exploitation, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles et le montant ajusté de la dette ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Au quatrième trimestre de 2014, la société a adopté trois nouvelles mesures financières : le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Au deuxième trimestre de 2014, la société a adopté deux nouvelles mesures financières : le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

La société conclut des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et les fluctuations des cours de change. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Étant donné les fluctuations importantes des prix du carburant et des cours de change observées depuis le quatrième trimestre de 2014, la société a exclu l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change du calcul du résultat d'exploitation.

Au quatrième trimestre de 2014, la société a restructuré les ententes de droits de franchise conclues avec les franchisés de certaines bannières franchisées. À la suite de cette restructuration, elle a réévalué la valeur recouvrable des instruments financiers liés aux franchises et a comptabilisé une réduction d'une perte de valeur comptabilisée précédemment.

La société a apporté un ajustement au titre des charges générales et administratives de Propriétés de Choix engagées à la première moitié de 2014. Comme Propriétés de Choix a commencé ses activités le 5 juillet 2013, il n'existe aucun chiffre comparatif.

À la suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a converti certaines ententes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et réglée en trésorerie de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en ententes de rémunération fondée sur des actions ordinaires et réglée en trésorerie de la société. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché de ses actions ordinaires du fait que ces ententes prévoient un règlement en trésorerie et que le passif connexe est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière en fonction du cours de marché des actions ordinaires de la société. La société ne tient pas compte de l'ajustement de la juste valeur dans le calcul du résultat d'exploitation. Le 10 novembre 2014, la société a modifié ces ententes de rémunération afin qu'elles prévoient un règlement en actions et, de ce fait, elle n'est plus exposée aux fluctuations des cours de marché.

Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société n'exclut plus les charges d'intérêts nettes engagées dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix lors de son analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation consolidée de la société. Ces montants étaient exclus du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire des périodes antérieures à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Depuis 2014, la société n'exclut plus l'incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres lorsqu'elle analyse sa performance sous-jacente consolidée et sectorielle sur le plan de l'exploitation. Par conséquent, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté de la marge d'exploitation, ainsi que le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et de la marge brute du secteur Vente au détail présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail représente le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)	2013 ⁵⁾ (12 semaines)	2014 (53 semaines)	2013 ⁵⁾ (52 semaines)
Marge brute du secteur Vente au détail	2 925 \$	1 625 \$	9 734 \$	6 961 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	69	—	798	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	—	—	190	—
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail	2 994 \$	1 625 \$	10 722 \$	6 961 \$

Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé de la société, ce qui a donné lieu à des ajustements de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date de l'acquisition, qui représentent l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart est comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks sont vendus, ce qui a une incidence défavorable sur la marge brute. Au quatrième trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014 en entier, 69 millions de dollars (néant en 2013) et 798 millions de dollars (néant en 2013) ont été comptabilisés, respectivement, dans la marge brute et le résultat d'exploitation, ce qui représente le montant total de l'ajustement de la juste valeur.

Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition des magasins d'alimentation de la société À la clôture de l'exercice 2014, la société avait mené à bien la transition de la quasi-totalité des magasins d'alimentation qu'elle détient et des centres de distribution connexes vers les nouveaux systèmes de TI. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, a permis à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars (néant en 2013) de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute et le résultat d'exploitation de 2014. La société amorcera en 2015 la transition du reste des magasins d'alimentation qu'elle détient, ce qui pourrait avoir des répercussions supplémentaires.

BAIIA, montant ajusté du BAIIA, montant ajusté de la marge du BAIIA, montant ajusté du résultat d'exploitation et montant ajusté de la marge d'exploitation Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA »), du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du résultat d'exploitation avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement. La société est également d'avis que le montant ajusté du résultat d'exploitation est utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour l'aider à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA représente le montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits. Le montant ajusté de la marge d'exploitation représente le montant ajusté du résultat d'exploitation, divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)					2013 ⁵⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ¹⁾	Propriétés de Choix ²⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix ²⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net					247 \$					114 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					169					141
Impôt sur le résultat					91					41
Bénéfice d'exploitation	459 \$	49 \$	223 \$	(224) \$	507 \$	252 \$	43 \$	186 \$	(185) \$	296 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	388	2	—	3	393	191	2	—	3	196
BAIIA	847 \$	51 \$	223 \$	(221) \$	900 \$	443 \$	45 \$	186 \$	(182) \$	492 \$
Bénéfice d'exploitation	459 \$	49 \$	223 \$	(224) \$	507 \$	252 \$	43 \$	186 \$	(185) \$	296 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	124	—	—	—	124	—	—	—	—	—
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	69	—	—	—	69	—	—	—	—	—
Restructuration des droits de franchise	(40)	—	—	—	(40)	—	—	—	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement	14	—	—	—	14	7	—	—	—	7
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	1	—	—	—	1	(42)	—	—	—	(42)
Charges de restructuration	—	—	—	—	—	32	—	—	—	32
Montant ajusté du résultat d'exploitation	633 \$	49 \$	223 \$	(224) \$	681 \$	249 \$	43 \$	186 \$	(185) \$	293 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	388	2	—	3	393	191	2	—	3	196
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(124)	—	—	—	(124)	—	—	—	—	—
Montant ajusté du BAIIA	897 \$	51 \$	223 \$	(221) \$	950 \$	440 \$	45 \$	186 \$	(182) \$	489 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 28 décembre 2013 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (53 semaines)					2013 ⁽ⁱ⁾ (52 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁽ⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁽ⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix ⁽ⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net					53 \$					627 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					584					468
Impôt sur le résultat					25					226
Bénéfice d'exploitation	497 \$	164 \$	568 \$	(567) \$	662 \$	1 180 \$	142 \$	370 \$	(371) \$	1 321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 453	7	—	12	1 472	809	9	—	6	824
BAIIA	1 950 \$	171 \$	568 \$	(555) \$	2 134 \$	1 989 \$	151 \$	370 \$	(365) \$	2 145 \$
Bénéfice d'exploitation	497 \$	164 \$	568 \$	(567) \$	662 \$	1 180 \$	142 \$	370 \$	(371) \$	1 321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	798	—	—	—	798	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	417	—	—	—	417	—	—	—	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	—	—	190	—	—	—	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement	72	—	—	—	72	6	—	—	—	6
Charges de restructuration	44	—	2	—	46	35	—	—	—	35
Restructuration des droits de franchise	(40)	—	—	—	(40)	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	15	—	1	—	16	(32)	—	—	—	(32)
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(2)	—	11	—	9	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	7	—	—	—	7	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 002 \$	164 \$	582 \$	(567) \$	2 181 \$	1 138 \$	142 \$	373 \$	(371) \$	1 282 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 453	7	—	12	1 472	809	9	—	6	824
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(417)	—	—	—	(417)	—	—	—	—	—
Montant ajusté du BAIIA	3 038 \$	171 \$	582 \$	(555) \$	3 236 \$	1 947 \$	151 \$	373 \$	(365) \$	2 106 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 28 décembre 2013 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Compte tenu du fait que les activités ont commencé le 5 juillet 2013.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix réalisée au deuxième trimestre de 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Au quatrième trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014 en entier, un amortissement de 124 millions de dollars et de 417 millions de dollars, respectivement, a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 550 millions de dollars pour les dix prochains exercices et diminuera par la suite.

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement En lien avec l'accord visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a exclu du résultat d'exploitation des coûts liés à l'acquisition de néant pour le quatrième trimestre de 2014 (7 millions de dollars en 2013) et de 60 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier (16 millions de dollars en 2013). La société a comptabilisé une perte nette sur les opérations de dessaisissement de 14 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2014 et de 12 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier (conjointement avec les coûts liés à l'acquisition). Bien qu'aucun autre coût important ne soit prévu relativement à l'acquisition, d'autres ajustements au titre de profits ou pertes sur les opérations de dessaisissement seront apportés lorsque les trois magasins restants de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix seront vendus. Au troisième trimestre de 2013, en lien avec l'émission de billets non garantis de 1 600 millions de dollars, la société a couvert son exposition aux taux d'intérêt pour la période précédant l'émission. Comme la couverture ne répondait pas aux critères de la comptabilité de couverture, le profit de 10 millions de dollars qui a résulté du règlement a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Charges de restructuration Pour le quatrième trimestre de 2014 et l'exercice 2014 en entier, la société a comptabilisé des montants respectifs de néant (32 millions de dollars en 2013) et de 46 millions de dollars (35 millions de dollars en 2013) au titre de charges de restructuration et de réorganisation liées principalement à l'abolition de postes au sein de son siège social de ses centres de services aux magasins, au départ de certains dirigeants et à l'harmonisation de certains postes de son bureau central.

Restructuration des droits de franchise Au quatrième trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014 en entier, la société a restructuré les ententes de droits de franchise conclues avec les franchisés de certaines bannières franchisées. À la suite de cette restructuration, la société a réévalué les instruments financiers liés aux franchises et a comptabilisé une réduction de 40 millions de dollars d'une perte de valeur comptabilisée précédemment (néant en 2013).

Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises Chaque date de clôture, la société évalue ses immobilisations corporelles et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles. La société a comptabilisé une perte de valeur de 1 million de dollars au quatrième trimestre de 2014 (reprise de pertes de valeur de 42 millions de dollars en 2013) et de 16 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier (reprise de pertes de valeur de 32 millions de dollars en 2013) liée à une perte de valeur des immobilisations corporelles et à d'autres pertes de valeur connexes.

Charges générales et administratives de Propriétés de Choix Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2014, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, des charges générales et administratives engagées par Propriétés de Choix s'élevant à néant et de 9 millions de dollars. La société a apporté un ajustement au titre des charges générales et administratives de Propriétés de Choix engagées pendant la première moitié de 2014. Comme Propriétés de Choix a commencé ses activités le 5 juillet 2013, il n'existe aucun chiffre comparatif.

Ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix Au deuxième trimestre de 2014, de concert avec l'acquisition, la société a converti certaines ententes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et réglée en trésorerie de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en ententes de rémunération fondée sur des actions ordinaires et réglée en trésorerie de la société. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché de ses actions ordinaires du fait que ces ententes prévoient un règlement en trésorerie et que le passif connexe est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière en fonction du cours de marché des actions ordinaires de la société. Pour le quatrième trimestre de 2014 et l'exercice 2014 en entier, la société a comptabilisé respectivement une perte de 2 millions de dollars (néant en 2013) et une perte de 7 millions de dollars (néant en 2013). Le 10 novembre 2014, la société a modifié ces ententes de rémunération afin qu'elles prévoient un règlement en actions et, de ce fait, elle n'est plus exposée aux fluctuations des cours de marché.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société conclut des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et les fluctuations des cours de change. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ses instruments est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Étant donné les fluctuations importantes des prix du carburant et des cours de change depuis le quatrième trimestre de 2014, la société a exclu l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change du calcul du résultat d'exploitation. Au quatrième trimestre et pour l'exercice 2014 en entier, la société a comptabilisé une perte nette de 4 millions de dollars (néant en 2013) au titre de l'ajustement de la juste valeur de ces contrats liés au carburant et de ces contrats de change.

Modifications apportées aux régimes à prestations définies Au premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013.

Coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix Dans le cadre du PAPE de Propriétés de Choix, la société a engagé des coûts liés à l'établissement de la nouvelle entité. Pour l'exercice 2013, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, 3 millions de dollars à titre de coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (12 semaines)	2014 (53 semaines)	2013 ^{(4), (5)} (52 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	169 \$	141 \$	584 \$	468 \$
Déduire l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	(5)	—	(23)	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	(20)	(34)	(17)	(27)
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement	—	(14)	(15)	(25)
Coûts de transaction liés au PAPE de Propriétés de Choix	—	(1)	—	(44)
Coûts liés au règlement anticipé de titres d'emprunt	—	—	—	(18)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁽²⁾	144 \$	92 \$	529 \$	354 \$

Amortissement accéléré des coûts de financement différés Au quatrième trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014 en entier, la société a comptabilisé une charge de 5 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés par suite du remboursement d'une tranche de 321 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 et de 2 271 millions de dollars pour l'exercice effectué sur la facilité de crédit à terme non garantie.

Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de la période. La société a comptabilisé une perte de 20 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 (34 millions de dollars en 2013) et de 17 millions de dollars pour l'exercice 2014 en entier (27 millions de dollars en 2013) au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement En plus des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de la perte nette sur les opérations de dessaisissement comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question ci-dessus, des charges d'intérêts nettes additionnelles de 15 millions de dollars ont été engagées au premier trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014 en entier, et des charges d'intérêts nettes additionnelles de 14 millions de dollars et de 25 millions de dollars ont été engagées au quatrième trimestre de 2013 et pour l'exercice 2013 en entier, respectivement, relativement au financement lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Depuis la date d'acquisition, ces coûts ne sont plus exclus du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, puisqu'ils font désormais partie des activités courantes.

Coûts de transaction liés au PAPE de Propriétés de Choix En plus des coûts de démarrage comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question plus haut, des coûts de transaction de respectivement 1 million de dollars et 44 millions de dollars directement liés au PAPE de Propriétés de Choix ont été engagés pour le quatrième trimestre de 2013 et pour l'exercice 2013 en entier.

Coûts liés au règlement anticipé de titres d'emprunt Au troisième trimestre de 2013, la société a réglé par anticipation son billet restant du placement privé de 150 millions de dollars américains, qui devait arriver à échéance le 29 mai 2015, et a réglé le swap de monnaies connexe. La société a engagé des coûts de 18 millions de dollars au titre de ce règlement anticipé.

Montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	2014 (53 semaines)	2013 ⁴⁾ (52 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	681 \$	293 \$	2 181 \$	1 282 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	144	92	529	354
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	537 \$	201 \$	1 652 \$	928 \$
Impôt sur le résultat	91 \$	41 \$	25 \$	226 \$
Incidence fiscale des éléments qui sont inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	50	(1)	403	6
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	141 \$	40 \$	428 \$	232 \$
Taux d'impôt effectif	26,9 %	26,5 %	32,1 %	26,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,3 %	19,9 %	25,9 %	25,0 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté du résultat d'exploitation, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste détaillée des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le montant ajusté du taux d'impôt représente le montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire avec le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013.

(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	2014 (13 semaines)		2013 ⁴⁾ (12 semaines)		2014 (53 semaines)		2013 ⁴⁾ (52 semaines)	
	Bénéfice net	Bénéfice net de base par action ordinaire	Bénéfice net	Bénéfice net de base par action ordinaire	Bénéfice net	Bénéfice net de base par action ordinaire	Bénéfice net	Bénéfice net de base par action ordinaire
	247 \$	0,60 \$	114 \$	0,41 \$	53 \$	0,14 \$	627 \$	2,23 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	50	0,12	—	—	586	1,55	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	90	0,22	—	—	306	0,80	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	—	—	—	—	139	0,37	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et perte nette sur les opérations de dessaisissement	9	0,02	17	0,05	73	0,19	27	0,10
Charges de restructuration	—	—	24	0,09	34	0,09	26	0,09
Restructuration des droits de franchise	(30)	(0,07)	—	—	(30)	(0,08)	—	—
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	4	0,01	—	—	17	0,04	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie ¹⁾	20	0,05	34	0,12	17	0,04	27	0,10
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	2	—	(29)	(0,10)	14	0,04	(22)	(0,08)
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	—	—	—	—	7	0,02	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	1	—	—	—	5	0,01	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats d'options sur carburant et des contrats de change	3	0,01	—	—	3	0,01	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	—	(37)	(0,13)
Coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix et coûts de transaction liés au PAPE	—	—	1	—	—	—	35	0,12
Coûts liés au règlement anticipé de titres d'emprunt	—	—	—	—	—	—	13	0,05
Montant ajusté	396 \$	0,96 \$	161 \$	0,57 \$	1 224 \$	3,22 \$	696 \$	2,48 \$

i) Les profits ou les pertes liés à l'ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ne sont pas assujettis à l'impôt.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013. Au quatrième trimestre de 2014, la société a modifié sa définition des flux de trésorerie disponibles, lesquels représentent maintenant les entrées nettes liés aux activités d'exploitation, diminuées des entrées d'immobilisations incorporelles, des acquisitions d'immobilisations corporelles et des intérêts payés. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	2014 (53 semaines)	2013 ⁴⁾ (52 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	952 \$	738 \$	2 569 \$	1 491 \$
Moins :				
Entrées d'immobilisations incorporelles	42	—	90	12
Acquisitions d'immobilisations corporelles	358	304	996	865
Intérêts payés	113	98	506	370
Flux de trésorerie disponibles	439 \$	336 \$	977 \$	244 \$

Montant ajusté de la dette Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement. La société a modifié sa définition du montant ajusté de la dette au deuxième trimestre de 2014 afin de tenir compte des titres de participation et d'ainsi aligner cette définition sur celle qu'utilise la direction aux fins de réduction de la dette. La société présente également dans le tableau qui suit le montant ajusté de la dette au 28 mars 2014, soit la date d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, montant qui sert de référence pour les cibles de réduction de la dette de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Au 3 janvier 2015	Au 28 mars 2014	Au 28 décembre 2013 ⁴⁾
		(non audité)	
Dette bancaire	162 \$	295 \$	— \$
Dette à court terme	605	605	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	420	902	1 008
Dette à long terme	11 042	11 262	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	722	703	688
Titres de participation	225	224	224
Certains autres passifs	28	39	39
Total de la dette	13 204 \$	14 030 \$	9 236 \$
Moins :			
Fiducies de titrisation indépendantes	1 355 \$	1 355 \$	1 355 \$
Fiducies de financement indépendantes	498	469	475
Passif au titre des parts de fiducie	722	703	688
Certificats de placement garanti	634	443	430
Montant ajusté de la dette	9 995 \$	11 060 \$	6 288 \$

Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013. La société considère le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens)	2014 ⁱⁱ⁾ (13 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (53 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (52 semaines)
Bénéfice net	87 \$	(6) \$	200 \$	67 \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	51	112	(12)	147
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	(98)	(69)	(82)	(144)
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	—	(1)	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	50	46	191	89
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	—	1	—
Fonds provenant des activités d'exploitation	90 \$	83 \$	297 \$	159 \$
Charges de restructuration	—	—	2	—
Coûts de démarrage d'une entreprise	—	—	—	3
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(9)	(8)	(35)	(16)
Amortissement des charges financières	—	1	50	1
Charge de rémunération fondée sur des parts	—	—	2	—
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé ⁱⁱⁱ⁾	(7)	(11)	(31)	(16)
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	74 \$	65 \$	285 \$	131 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour les périodes closes le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément à l'exercice du secteur Propriétés de Choix. Les ajustements au 28 décembre 2013 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Compte tenu du fait que les activités ont commencé le 5 juillet 2013.
- iii) Le caractère saisonnier a une incidence sur le calendrier des dépenses d'investissement. Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation a été ajusté pour tenir compte de ce facteur afin de rendre plus facile la comparaison des trimestres.

Principales informations financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles et annuelles, qui ont été préparées par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et qui s'appuient sur les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 3 janvier 2015. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel 2014 de la société, qui est disponible sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse loblaw.ca et à l'adresse sedar.com.

États consolidés des résultats

	2014 (13 semaines) (non audité)	2013 ¹⁾ (12 semaines) (non audité)	2014 (53 semaines) (audité)	2013 ¹⁾ (52 semaines) (audité)
Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Produits	11 413 \$	7 640 \$	42 611 \$	32 371 \$
Coût des marchandises vendues	8 260	5 813	32 063	24 701
Frais de vente et charges générales et administratives	2 646	1 531	9 886	6 349
Bénéfice d'exploitation	507 \$	296 \$	662 \$	1 321 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	169	141	584	468
Bénéfice avant impôt sur le résultat	338 \$	155 \$	78 \$	853 \$
Impôt sur le résultat	91	41	25	226
Bénéfice net	247 \$	114 \$	53 \$	627 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	0,60 \$	0,41 \$	0,14 \$	2,23 \$
Dilué	0,59 \$	0,40 \$	0,14 \$	2,21 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	412,0	281,1	380,5	281,1
Dilué	416,5	284,4	384,4	284,1

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 3 janvier 2015	Au 28 décembre 2013 ⁵⁾
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	999 \$	2 260 \$
Placements à court terme	21	290
Créances	1 209	579
Créances sur cartes de crédit	2 630	2 538
Stocks	4 309	2 097
Charges payées d'avance et autres actifs	214	75
Actifs détenus en vue de la vente	23	22
Total des actifs courants	9 405 \$	7 861 \$
Immobilisations corporelles	10 794	9 105
Immeubles de placement	185	99
Immobilisations incorporelles	9 177	111
Goodwill	3 243	943
Actifs d'impôt différé	193	261
Dépôts de garantie	7	1 701
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	399	375
Autres actifs	281	285
Total des actifs	33 684 \$	20 741 \$
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire	162 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	4 672	3 797
Provisions	84	66
Impôt sur le résultat à payer	34	37
Dette à court terme	605	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	420	1 008
Participation des franchisés	193	—
Titres de participation	225	—
Total des passifs courants	6 395 \$	5 513 \$
Provisions	76	56
Dette à long terme	11 042	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	722	688
Passifs d'impôt différé	1 880	34
Titres de participation	—	224
Autres passifs	782	554
Total des passifs	20 897 \$	13 741 \$
Capitaux propres		
Capital social	7 857 \$	1 642 \$
Résultats non distribués	4 810	5 271
Surplus d'apport	104	87
Cumul des autres éléments du résultat global	8	—
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	12 779 \$	7 000 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8	—
Total des capitaux propres	12 787 \$	7 000 \$
Total des passifs et des capitaux propres	33 684 \$	20 741 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013
(en millions de dollars canadiens)

	2014 (13 semaines) (non audité)	2013 ⁽⁵⁾ (12 semaines) (non audité)	2014 (53 semaines) (audité)	2013 ⁽⁵⁾ (52 semaines) (audité)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	247 \$	114 \$	53 \$	627 \$
Impôt sur le résultat	91	41	25	226
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	169	141	584	468
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	393	196	1 472	824
Impôt sur le résultat payé	(66)	(65)	(293)	(272)
Intérêts perçus	3	6	29	49
Règlement de contrats à livrer sur actions	—	—	—	(16)
Règlement de swaps de monnaies	—	76	—	94
Variation des créances sur cartes de crédit	(81)	(108)	(92)	(233)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	116	361	(321)	(224)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (reprises)	1	(42)	16	(32)
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	10	2	3	(1)
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	69	—	798	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	—	—	190	—
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	(51)
Autres	—	16	105	32
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	952 \$	738 \$	2 569 \$	1 491 \$
Activités d'investissement				
Acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, déduction faite de la trésorerie acquise	— \$	— \$	(6 619) \$	— \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(358)	(304)	(996)	(865)
Variation des placements à court terme	28	595	269	451
Produit sur la sortie d'actifs	53	3	129	26
Variation des placements dans des franchises et autres créances	(4)	(22)	(25)	5
Variation des dépôts de garantie	(1)	199	1 694	(1 444)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(42)	—	(90)	(12)
Participation dans une coentreprise	(6)	—	(6)	—
Autres	(33)	—	(40)	—
(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement	(363) \$	471 \$	(5 684) \$	(1 839) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(161) \$	— \$	(133) \$	— \$
Variation de la participation des franchisés	16	—	19	—
Variation de la dette à court terme	—	(300)	—	(300)
Dette à long terme				
Émise	125	483	5 865	2 770
Remboursée	(341)	(469)	(3 336)	(871)
Charges financières différées liées à la dette	1	(10)	(28)	(21)
Émission de parts de fiducie	1	—	1	660
Coûts d'émission de parts de fiducie	—	(1)	—	(44)
Intérêts payés	(113)	(98)	(506)	(370)
Dividendes versés	(101)	—	(496)	(259)
Actions ordinaires				
Émises	19	8	629	75
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	—	(46)
Rachetées aux fins d'annulation	(29)	—	(178)	(73)
Apports des participations ne donnant pas le contrôle	8	—	8	—
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement	(575) \$	(387) \$	1 845 \$	1 521 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 \$	— \$	9 \$	8 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 \$	822 \$	(1 261) \$	1 181 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	980	1 438	2 260	1 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	999 \$	2 260 \$	999 \$	2 260 \$

Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail et les pharmacies des franchisés-proprétaires, mais comprend également les pharmacies en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui ont été regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, les programmes de fidélisation, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue périodiquement les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, présentés à la direction interne périodiquement.

L'information sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	3 janvier 2015 (13 semaines)					28 décembre 2014 ^{4), 5)} (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ¹⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ⁶⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ⁶⁾	Total
Produitsⁱⁱⁱ⁾	11 164 \$	231 \$	175 \$	(157) \$	11 413 \$	7 419 \$	204 \$	165 \$	(148) \$	7 640 \$
BAIIA^{iv)}	847 \$	51 \$	223 \$	(221) \$	900 \$	443 \$	45 \$	186 \$	(182) \$	492 \$
Éléments d'ajustement ^{iv)}	50	—	—	—	50	(3)	—	—	—	(3)
Montant ajusté du BAIIA^{iv)}	897 \$	51 \$	223 \$	(221) \$	950 \$	440 \$	45 \$	186 \$	(182) \$	489 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{v)}	264	2	—	3	269	191	2	—	3	196
Montant ajusté du résultat d'exploitation^{iv)}	633 \$	49 \$	223 \$	(224) \$	681 \$	249 \$	43 \$	186 \$	(185) \$	293 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	100 \$	14 \$	137 \$	(82) \$	169 \$	76 \$	14 \$	193 \$	(142) \$	141 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour les périodes closes le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
- le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 121 millions de dollars (114 millions de dollars en 2013) et d'un recouvrement de coûts de 36 millions de dollars (34 millions de dollars en 2013) comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 121 millions de dollars (114 millions de dollars en 2013) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 98 millions de dollars (68 millions de dollars en 2013) comptabilisée par Propriétés de Choix liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2013) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur et l'élimination de charges intersociétés de 2 millions de dollars (néant en 2013);
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 62 millions de dollars (76 millions de dollars en 2013) incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 11 millions de dollars (11 millions de dollars en 2013) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société et les coûts d'émission de parts de fiducie de Propriétés de Choix de néant (1 million de dollars en 2013), qui sont portés en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentés à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'une perte liée à la juste valeur de 51 millions de dollars (112 millions de dollars en 2013) comptabilisée par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société; et une perte liée à la juste valeur de 20 millions de dollars (34 millions de dollars en 2013) sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 90 millions de dollars (87 millions de dollars en 2013).
- iv) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- v) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de 124 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens) (audité)	3 janvier 2015 (53 semaines)					28 décembre 2013 ^{4), 5)} (52 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ¹⁾	Propriétés de Choix ¹⁾	Consolidation et éliminations ²⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ²⁾	Total
Produits³⁾	41 731 \$	810 \$	683 \$	(613) \$	42 611 \$	31 600 \$	739 \$	319 \$	(287) \$	32 371 \$
BAIIA⁴⁾	1 950 \$	171 \$	568 \$	(555) \$	2 134 \$	1 989 \$	151 \$	370 \$	(365) \$	2 145 \$
Éléments d'ajustement ⁵⁾	1 088	—	14	—	1 102	(42)	—	3	—	(39)
Montant ajusté du BAIIA⁴⁾	3 038 \$	171 \$	582 \$	(555) \$	3 236 \$	1 947 \$	151 \$	373 \$	(365) \$	2 106 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁶⁾	1 036	7	—	12	1 055	809	9	—	6	824
Montant ajusté du résultat d'exploitation⁶⁾	2 002 \$	164 \$	582 \$	(567) \$	2 181 \$	1 138 \$	142 \$	373 \$	(371) \$	1 282 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	386 \$	53 \$	369 \$	(224) \$	584 \$	315 \$	49 \$	303 \$	(199) \$	468 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 3 janvier 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
- le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 471 millions de dollars (221 millions de dollars en 2013) et d'un recouvrement de coûts de 142 millions de dollars (66 millions de dollars en 2013) comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 471 millions de dollars (221 millions de dollars en 2013) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 82 millions de dollars (144 millions de dollars en 2013) comptabilisée par Propriétés de Choix liée aux ajustements de la juste valeur d'immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 12 millions de dollars (6 millions de dollars en 2013) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur et l'élimination de charges intersociétés de 2 millions de dollars (néant en 2013);
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 297 millions de dollars (144 millions de dollars en 2013) incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 44 millions de dollars (21 millions de dollars en 2013) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société et les coûts d'émission de parts de fiducie de Propriétés de Choix de néant (44 millions de dollars en 2013) qui sont portés en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentés à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'un profit lié à la juste valeur de 12 millions de dollars (perte de 147 millions de dollars en 2013) comptabilisé par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société, et une perte liée à la juste valeur de 17 millions de dollars (27 millions de dollars en 2013) sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 356 millions de dollars (325 millions de dollars en 2013).
- iv) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- v) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de 417 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Addenda A – Résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

Les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont inclus dans les résultats consolidés de la société depuis la date d'acquisition. Par conséquent, pour les quatre premiers trimestres suivant l'acquisition, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent de la société ne tiennent pas compte de ceux de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Afin de présenter les chiffres en contexte et de favoriser la compréhension de la performance sous-jacente de la société pour le quatrième trimestre de 2014 de la part des lecteurs, la société présente ci-dessous une brève analyse des résultats d'exploitation comparatifs de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, même si elle est consciente que ces informations financières comparatives seront de moins en moins pertinentes au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour la période de 13 semaines close le 3 janvier 2015 et la période de 12 semaines close le 28 décembre 2013. Les mesures ajustées de 2014 présentées ci-dessous ne tiennent pas compte des éléments liés à l'acquisition décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PGCR » du présent communiqué de presse.

Pour les exercices clos le 3 janvier 2015 et le 28 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens)	2014 (13 semaines)	2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	3 054 \$	2 747 \$	307 \$	11,2 %
Montant ajusté de la marge brute	1 221	1 068	153	14,3 %
Montant ajusté du BAIIA	352	309	43	13,9 %
Montant ajusté du résultat d'exploitation	290	248	42	16,9 %

i) Les chiffres de la période précédente ont été retraités pour refléter l'incidence de certains ajustements liés à l'acquisition et de divers alignements de méthodes.

Les paragraphes qui suivent présentent un aperçu de la performance sur le plan de l'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le trimestre clos le 3 janvier 2015 en regard de celle du trimestre clos le 28 décembre 2013 :

- Le chiffre d'affaires, stimulé par des gains au chapitre des ventes en ce qui concerne les produits de l'avant du magasin, par la vigueur soutenue du nombre d'ordonnances et par l'incidence de la 13^e semaine, s'est établi à 3 054 millions de dollars, soit une hausse de 307 millions de dollars comparativement à celui du quatrième trimestre de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la 13^e semaine, le chiffre d'affaires a augmenté de 92 millions de dollars, soit 3,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables⁶⁾ a augmenté de 3,8 % au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance s'est établi à 1 372 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014, soit une hausse de 11,5 % comparativement à celui du quatrième trimestre de 2013, ou 3,1 % si l'on ne tient pas compte de la 13^e semaine, grâce à la croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail, partiellement contrebalancée par une diminution additionnelle de la valeur moyenne des ordonnances. Le chiffre d'affaires des magasins comparables⁶⁾ tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 4,2 % au cours du trimestre. Au quatrième trimestre de 2014, le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies de détail a augmenté de 13,8 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, et de 6,0 % selon les magasins comparables⁶⁾. D'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances dans les pharmacies de détail a subi une autre baisse de 1,7 % au quatrième trimestre de 2014, diminution en grande partie attribuable à des réductions additionnelles des taux de remboursement des médicaments sur ordonnance génériques, résultant de la poursuite des initiatives liées à la réforme des régimes de médicaments, jumelées à l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments sur ordonnance génériques. Au quatrième trimestre de 2014, les médicaments génériques ont représenté 64,1 % des ordonnances exécutées, comparativement à 62,4 % des ordonnances exécutées au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est chiffré à 1 682 millions de dollars, soit une hausse de 10,9 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ou 3,5 % si l'on ne tient pas compte de la 13^e semaine, attribuable à la forte croissance dans les catégories des produits en vente libre, des cosmétiques et des produits d'alimentation et de confiserie. Le chiffre d'affaires des magasins comparables⁶⁾ tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,6 % au cours du quatrième trimestre de 2014.
- Au cours du quatrième trimestre de 2014, huit nouvelles pharmacies (dont quatre pharmacies acquises) ont ouvert leurs portes, trois pharmacies les ont fermées et 11 pharmacies ont fait l'objet d'un dessaisissement. D'un exercice à l'autre, la superficie nette de vente au détail en pieds carrés s'est accrue de 0,6 %.

Le montant ajusté du BAIIA s'est chiffré à 352 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 309 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Il reflète essentiellement les synergies réalisées au cours du trimestre. La marge brute en dollars a augmenté de 14,3 % d'un exercice à l'autre au quatrième trimestre de 2014, en raison principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires, y compris l'incidence des chiffres d'affaires généré au cours de la semaine supplémentaire. Les frais de vente et les charges générales et administratives, si l'on ne tient pas compte des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, ont augmenté de 14,5 % comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et ce, essentiellement en raison des dépenses plus élevées des établissements, principalement en ce qui a trait aux coûts d'occupation et à la main-d'œuvre, et de l'incidence de la 13^e semaine.

États financiers consolidés et rapport de gestion annuels de 2014

Le Rapport annuel 2014 de la société est disponible sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse loblaw.ca et à l'adresse sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs
Sophia Bisoukis
Relations avec les investisseurs
905-861-2436
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 26 février 2015, à 11 h, HNE.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-204-9269. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 5669765. Pour accéder à la webémission, veuillez visiter le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca, consulter l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée, à l'adresse loblaw.ca.

Notes de bas de page

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 11 du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com ou à l'adresse loblaw.ca.
 - 2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13 du présent communiqué de presse.
 - 3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2014 de la société.
 - 4) Certaines mesures non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13 du présent communiqué de presse.
 - 5) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 du Rapport annuel 2014 de la société.
 - 6) Les résultats sont présentés en fonction d'un nombre comparable de semaines.
-